

AC2NB – COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE DU 03 DECEMBRE 2014

L'assemblée générale s'est tenue le 03 Décembre 2014 au Point Parc, 78590 NOISY LE ROI.

L'assemblée générale commence à 19h20

Nbre adhérents : 50

Nbre de présents : 12

Nbre de pouvoirs : 22

Le Quorum est atteint.

Début de l'Assemblée générale :

1- Rapport Moral du Président :

0/ Constat

Rappel du contexte lié au survol de nos communes par les avions de tourisme et hélicoptères en provenance ou à destination de l'aérodrome de Saint-Cyr l'Ecole. Ou des vols d'hélicoptères provenant d'Issy Les Moulineaux.

Depuis des années, la trajectoire Nord survole la voie de chemin de fer bordée au nord par plusieurs quartiers dont celui du Parc. Les habitants de Noisy Le Roi, Bailly et Rennemoulin subissent des survols d'habitation à basse altitude intolérables en raison de l'étroitesse du couloir de sortie Nord (300 m maximum).

En 2011 le trafic global de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole est de 91357 mouvements/an.

Même si le trafic a eu tendance à diminuer avec 71.000 mouvements en 2012/2013 le trafic global de l'aérodrome reste gigantesque – En comparaison, le trafic sur Orly n'est que d'environ 200.000 mouvements annuels.

Les mesures de bruit effectuées par BruilParif en 2012 au niveau de Fontenay Le Fleury, confirment les niveaux de bruit et les fréquences très élevées du trafic de l'aérodrome. L'uniformité des niveaux de bruit mesurés (entre 70 et 75 dB), quels que soient les appareils, confirme l'inefficacité des « silencieux », montés sur 40% de la flotte basée sur l'aérodrome.

Le couloir emprunté est étroit, de l'ordre de 300 m. Les altitudes de survol sont très basses (entre 150 et 250 m).

L'accroissement du nombre des vols, le non respect des trajectoires impliquant des survols à répétition des habitations et la totale immobilité de l'ensemble des pouvoirs motivent et légitimes l'action de votre association.

Après cette introduction, voici mon rapport moral. Il s'articulera en 4 points:

- La vie de votre association,
- Les actions engagées pour supprimer les survols de nos habitations
- Le rapport de l'AC2NB avec les autres associations
- Les actions à venir pour améliorer la situation

I/ La vie de votre association

1.1 Fonctionnement

Depuis la création, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois (06/02, 15/04, 07/05) pour définir la stratégie de l'association, approuver ses orientations et mettre en œuvre son programme d'actions, accompagné de ses adhérents.

1.2 Adhérents

Au 31 mai 2014, nous dénombrons 45 adhérents.

Deux pics d'adhésion ont été constatés :

- Après la réunion du 06 Février 2014
- Après la manifestation du 17 Mai 2014

Aujourd'hui, nous dénombrons 50 adhérents.

II/ Actions pour supprimer les survols illicites de nos habitations

2.1 Actions depuis 3 ans par les habitants du Parc

- Pétition de plus de 316 habitants pour le respect des pilotes et le non survol de nos habitations
- Engagements des Présidents de l'APEBN, de l'ADECNAP depuis une dizaine d'années auprès des autorités compétentes (Préfecture des Yvelines et DGAC entre autres)
- Réunions des autres associations avec la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) et le CSC (Comité de Suivi de la Charte) sans que les actions ne puissent montrer un élan de respect des pilotes...La situation empire
- Les quartiers concernés à Bailly, Noisy Le Roi et Rennemoulin

2.2 Actions depuis la création de l'AC2NB

- Rencontre de M.CIPRIANI, Directeur Nord de la DGAC le 20/03/2014 et M.BOUNIOL (En charge des relations avec le CSC)

Trajectoire par la Plaine de Versailles n'est pas envisageable pour eux car trop dangereux par rapport à l'aérodrome de Chavenay.

Voit peu de solutions. Nous indique même qu'ils voient peu d'alternatives, autre qu'une fermeture définitive alors même que la DGAC la réfute complètement.

Nous insistons sur l'orientation d'autres trajectoires de sorties et sur la réalisation de contrôles pour valider le respect des pilotes.

- Préparation de la manifestation du 17/05/2014

Rencontre du Maire de Noisy Le Roi et d'un élu de Bailly afin de connaître leur volonté de nous suivre dans notre action « Plages de silence » les après-midis des weekends et jours fériés. Ils ne souhaitent pas nous rejoindre lors de la manifestation mais semblent être derrière nous pour la mise en place des plages de silence.

Rencontres avec la presse (Nouvelles de Versailles / Le Parisien) et la télévision (TV Fil 78)

- Manifestation du 17/05/2014 organisée avec l'ARA, SCRE, ADECNAP et AC2NB

Env 100 manifestants habitants de toutes les communes environnantes (St Cyr, Bailly, Noisy, Fontenay Le Fleury et Plaisir) étaient présents. Notons la présence de la presse, et de tous les élus locaux, ainsi que le conseiller général des Yvelines et député, M.Mallé (faisant partie du comté de St Cyr) qui nous suivent dans nos revendications. Seules les mairies de Bailly et de Noisy n'étaient pas

représentées.

- Rencontre avec M.Tourelle, maire de Noisy le 10/07/2014

L'idée de cette rencontre est vraiment d'associer l'AC2NB à la maire de Noisy en souhaitant avoir l'appui de nos élus sur le fait que nous souhaitons la mise en place de plages de silence et une nouvelle trajectoire de sortie. Le maire de Noisy nous soutient contrairement à Marie Joséphe Beaussier, représentante au CSC qui n'est pas pour la mise en place des plages de silence...

III/ Rapport de l'AC2NB avec les autres assocs

L'AC2NB a vu le jour grâce au soutien principal de l'ADECNAP, association similaire de Plaisir qui compte plus de 100 adhérents et qui existe depuis plus de 10 ans.

L'AC2NB a souhaité avoir des actions complémentaires à l'APEBN, association de Noisy qui agit pour la préservation de Noisy Le Roi. Aujourd'hui, ils restent silencieux à nos sollicitations.

Pour rappel le fonctionnement de l'aérodrome est le suivant :

3.1 Le CSC

Notre but est dans un premier temps d'intégrer le **CSC** : Comité de suivi de la charte

Même si nous doutons de l'efficacité de cette instance car de nombreux dysfonctionnements (mis en évidence par l'ADECNAP entre autres), existent au sein de ce comité, cela semble être un point d'entrée incontournable pour être, peut-être entendu :

Rappel : le comité de suivi de la charte est une assemblée constituée de :

- 3 collectivités territoriales : Fontenay, Noisy et Saint-Cyr (1 voix chacune)
- 3 usagers : GUAS (avec 3 voix)
- 3 représentants de Riverains : Yvelines Environnement, APEBN et l'ARA (1 voix chacune)

Il a pour objet de discuter de sujets proposés par ses membres afin de faire remonter à la CCE des recommandations qui pourront le cas échéant être votées.

3.2 CCE

Commission consultative de l'environnement (CCE) : sa mission est de réunir une fois par an sous la présidence de la préfecture, l'ensemble des acteurs membre de l'écosystème de l'aérodrome :

- Les représentants des usagers
- Les représentants locaux, élus des communes autour de l'aérodrome
- Les représentants des organismes de tutelle – DGAC
- L'exploitant de l'aérodrome : ADP
- Les représentants des associations de riverains et des habitants impactés par les nuisances résultantes de son activité

Comme aucun sujet ne peut être mis à l'ordre du jour du CSC car son président est un représentant des pilotes, il n'en ressort aucun ordre du jour, défendant les intérêts des habitants lors du CCE...

IV/ Nos actions à venir

4.1 / Rencontre avec la DGAC le 08/12/2014

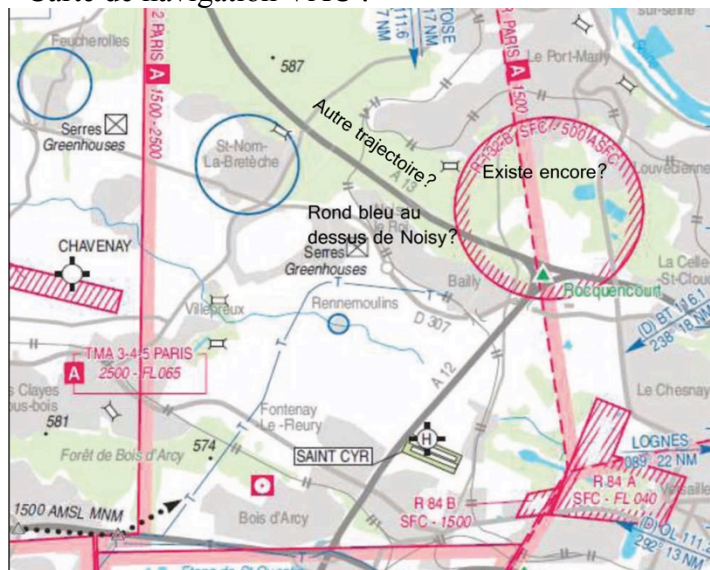
- Présence de Marie-Josèphe Beaussier, élue de Noisy
- M.CIPRIANI a quitté ses fonctions et est remplacé par Mme Lucette LASSERRE.

Nous espérons avoir un écho plus important et plus motivé. Plusieurs sujets seront abordés lors de cette réunion :

- Déviation de la trajectoire Sortie Nord par la Plaine De Versailles ou autre
- Respect des trajectoires existantes en évitant nos habitations
- Double sens de la circulation aérienne sur un couloir étroit d'à peine 300m...
- Réalisation d'un dossier environnement en expérimentation de 28 pages, depuis le 01 Mars 2014 Force est de constater encore 8 mois plus tard qu'aucune action n'a pu améliorer les conditions de survol et que nos habitations sont de plus en plus survolées par ces mêmes avions TRES BRUYANTS pour certains, sans aucun respect...Cela en devient inquiétant! Leur limite est illimitée....L'expérimentation du dossier environnement paraît être un échec de notre côté...Quel est le but de ce dossier ? Sera t-il vraiment lu par les pilotes ? Et en même temps, voir la carte VAC ci après...

Nous savons pour le moment que:

- La sortie par la Plaine de Versailles semble être compromise à grande échelle. Validez vous cette conclusion ?
- Le couloir de la sortie Nord est très étroit: des contrôles avaient été proposés par M.CIPRIANI pour évaluer les infractions. Qu'en est-il ?
- Carte de navigation VAC :



- Une zone rouge au niveau de Rocquencourt semble être levée: Pourquoi ne pas modifier une trajectoire de sortie en autorisant les avions de tourisme à passer par là (vers A13) et au dessus de la Forêt de Marly? bénéficiant d'aucune habitation et bien plus large
- Aucun descriptif sur les cartes de navigation n'indique que le survol de Bailly/ Noisy est à proscrire contrairement à Rennemoulin ou St Nom qui bénéficient de Ronds bleus...Pourquoi cette différence ?

Nous souhaitons travailler sur la mise en place de plages de silence les weekends et jours fériés pour les vols « locaux » encore appelés « entrainement » entre 12 et 15 heures les samedis, du 1^{er} avril au 30 octobre de l'année. Pour mémoire, en 2012 cette proposition avait reçu le soutien des municipalités de Saint-Cyr-l'Ecole, de Noisy le Roi, de Bailly, de Bois-d'Arcy, de Villepreux, des Clayes sous Bois et de Plaisir.

Par ailleurs, de nombreux adhérents se plaignent de plus en plus du trafic d'hélicoptères...

Il est à noter cependant que :

- La société Helioxygène dont nous avons tous pu subir les nombreux vols et survols a stoppé son activité sur l'aérodrome de Saint-Cyr pour s'installer à Toussus et Etampes
- La Société Aviaccess, basée à Issy les Moulineaux qui organisait des Baptêmes de l'air et les visites en hélicoptères des jardins de Versailles à cesser son activité.

Ces deux changements ont stoppé l'activité hélicoptères à St-Cyr

- Une nouvelle activité basée à Sain-Cyr se développe, il s'agit des Autogyres, petits engins extrêmement bruyants. L'ensemble des associations et pour être transparent avec les membres des usagers, avec le soutien des mairies ont décidé de réagir à cette situation. Une rencontre avec la DGAC lors d'une CSC a eu lieu pour limiter son développement.
- Construction de la zone de Chaponval : La zone de Chaponval , située dans un triangle : Noisy/Renemoulin/Fontenay à fait l'objet d'un projet de construction important. Située sur l'axe de la sortie Nord de l'aérodrome, si cette zone devait être construite, cela impacterait de nombreux habitants et rendrait la sortie Nord encore plus impraticable. Quelle autre solution peut-être envisagée ?

4.2 / Lettre au nouveau SG de la Préfecture

Julien CHARLES vient d'arriver à la Préfecture des Yvelines. L'idée est donc de lui faire parvenir une lettre avec nos revendications principales et notre souhait d'intégrer le CSC en tant qu'association représentante des riverains subissant des nuisances quotidiennes.

Le but ayant de recevoir un écho plus favorable qu'à la naissance de l'AC2NB. La Préfecture a refusé notre demande initiale, souhaitant recevoir le PV de l'AG après 1 an d'activité ainsi que le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation.

4.3/ Proposition d'actions complémentaires

Les adhérents présents souhaitent reconduire des actions sur le terrain.

- Une manifestation pourrait encore être d'actualité courant Avril. L'idée d'en faire 1 par an minimum satisfait une majorité des personnes présentes.

5- En conclusion

L'année 2014 a été assez riche pour l'AC2NB. Nous avons sollicité de nombreux acteurs à travers les différentes associations, les riverains, les instances concernées comme les mairies, la DGA, la préfecture, les députés, la presse lors de notre manifestation du 17 Mai. Le tout avec un succès très limité. Nous devons continuer nos actions pour ne pas laisser se dégrader la situation. Cela représente un travail de fourmis...Nous avançons à petit pas, mais nous savons qu'il finira par être grand si nos membres continuent d'être dans l'action avec nous!

Le rapport Moral du président est mis au vote et obtient un quitus à l'unanimité.

2- Rapport Financier du Trésorier :

Nous avons enregistré cinquante adhésions pour cette année 2013./2014

Merci à tous les participants :

Cotisations totales : 370€

Les frais sont de :

- 44€ pour la création de l'association et la parution au journal officiel

-30€ pour les frais de bureau (envoi des courriers pour AG)

-32,99€ pour le pot

Solde = 263€

Nous remercions tout particulièrement Mr Gilles Gally De Taurine pour ces tarifs ultra- compétitifs lors de la manifestation du mois de mai, ainsi que l'ADECNAP pour tous les frais engagés lors de cette même action. Ce qui représente 400€.

Le rapport financier du trésorier est mis au vote et obtient un quitus à l'unanimité

3- Election des membres du bureau :

Le vice-président du bureau, M.Christian JUTEAU décide de démissionner pour des raisons personnelles. Il restera néanmoins adhérent et sera présent pour nos actions communes sur le terrain. Il est demandé aux membres présents lors de l'assemblée générale de bien vouloir proposer leur candidature.

Mme FORGES Véronique se présente.

Vote à main levée du vice président : 100% des présents et représentés votent POUR
Le Quitus est atteint.

L'assemblée générale est clôturée à 20h45